

est donner au premier ministre des preuves de repentance. J'ignore si ce repentir suffira pour qu'il passe devant le député d'Algonoma-ouest (M. Boyce) et obtienne la charge encore vacante; mais certes, il a acquis des droits incontestables à cette récompense. L'attitude du ministre de la Marine et des Pêcheries n'a pas laissé que de m'étonner. Je l'ai toujours tenu pour un homme franc et loyal, prêt à porter de rudes coups et à en recevoir. J'ai été surpris, scandalisé de voir un ministre prendre la parole et, en présence de l'homme qui, au cours d'une longue carrière, est devenu pour ainsi dire l'incarnation de la pratique et des traditions parlementaires, demander à ses partisans d'imposer silence à cet homme, au leader de l'opposition, et pourquoi? parce qu'il voulait proposer que le leader de la Chambre et non pas les députés, nous fit connaître les règles qui doivent nous régir.

Cela me remet en mémoire une anecdote, et le député de Dundas (M. Broder), je l'espère, ne s'imaginera pas que j'empie sur son terrain si je relate une anecdote. Un individu s'approchait d'une porte tout près de laquelle se tenait un chien plus ou moins hargneux. L'individu hésita un instant, ne sachant trop que faire. "Entrez donc, lui dit un ami, ne voyez-vous pas qu'il n'est pas dangereux? Il remue la queue".—"Oui, fit l'autre, mais il gronde aussi, et je ne sais trop à quel bout me fier". Pendant quelques instants nous avons eu confiance en l'extrémité qui s'agitait, mais l'illusion n'a pas été de longue durée; car nous avons constaté que l'extrémité grondante conduisait le chien politique et un moment ou deux elle domina complètement l'animal. Aux yeux des honorables députés de la droite, qui n'ont pas l'habitude d'exprimer leurs vues, il peut sembler étrange qu'on ait présenté pareille motion. Entre autres résultats, elle a réussi à mettre en relief le fait que le Parlement a été témoin de nombre de conversions soudaines. C'était un spectacle vraiment amusant de voir le député de Saint-Antoine (M. Ames), le député de Peel (M. Blain) et le député de Selkirk (M. Bradbury), le député de Lincoln (M. Lancaster). . . .

M. LANCASTER: Quoi donc?

M. GRAHAM: On lui ferme la bouche, et c'est un martyr pour lui. C'était vraiment amusant, dis-je, d'entendre ces messieurs frapper leurs pupitres et acclamer le premier ministre, quand celui-ci lisait des articles condamnant leur propre attitude en 1911. Cette année-là, ils nous ont vanté leur sincérité; ils ont dit qu'ils combattaient pour un principe et qu'ils faisaient sérieusement de l'obstruction. Mais quand on leur cite des articles prouvant qu'ils n'étaient pas sincères, qu'ils paraly-

M. GRAHAM.

saient la marche des affaires publiques et qu'il aurait fallu les bâillonner, ils frappent sur leurs pupitres et admettent qu'ils méritaient le bâillon. Au surplus, aujourd'hui qu'ils sont à la droite, ils sont bien mieux bâillonnés qu'ils ne l'étaient jadis à la gauche.

On a péroré à perte de vue sur le franc jeu, la loyauté. De quelle loyauté s'agit-il? Au sens métaphorique, le ministre des Travaux publics se promène avec un rasoir mal dissimulé dans sa manche de redingote.

Le rasoir est là, je le sais; je l'aperçois et sais la raison d'être de sa présence ici. J'en suis convaincu, si le ministre me soupçonnait d'avoir l'intention de pénétrer dans son jardin politique, il se servirait du rasoir. Toutefois, je préfère cela à l'attitude de l'homme qui, me jetant ses bras autour du cou, me coule à l'oreille des paroles mielleuses et me tient les mains, pendant que son copain, sortant d'une ruelle sombre, m'assomme. Je préférerais encore l'esprit militant du ministre de la Milice qui, non pas littéralement, mais en un sens fictif, combat à la moindre provocation. Quel genre de franc jeu pouvons-nous espérer, monsieur l'Orateur? La loyauté dont le type se retrouve chez le cambrioleur qui, en pénétrant chez moi, me terrasserait et, après m'avoir dépouillé dirait: "Je veux être bon prince; cette fois-ci, je ne vous tue pas". Voilà encore un autre échantillon de franc jeu, et c'est là le genre de bonne foi et de loyauté dont on a fait preuve à notre égard, au cours de ce débat. Le système de clôture projeté est, à mon avis, un monument élevé à la mémoire de la défunte urgence. C'est un fort piètre monument, il est vrai; il devrait être couronné du crâne et des tibias en croix. Je ne saurais trop dire quelle inscription il conviendrait de placer sur ce monument; seulement, le peuple canadien trouverait une épitaphe convenable pour ce tombeau, si le Gouvernement ne craignait de mettre le corps électoral en lieu de se prononcer.

C'est à la prétendue existence d'une crise inévitable que le bill de la marine doit son existence; et il me semble voir les jeunes députés, au début de leur carrière parlementaire ici, s'affaisser tout pâmés dans leurs fauteuils, frissonnants de la tête aux pieds, pendant qu'ils prêtent l'oreille à la sombre description des éclairs sillonnant le ciel et des éclats de la foudre prêts à se déchaîner sur le grand empire britannique et à le réduire en cendre, si le Canada ne venait en aide à la mère patrie. En un moment de faiblesse, nous inclinâmes presque à ajouter foi à l'existence de cette crise inévitabile; mais au bout de quelques jours, la crise s'est évanouie. En pareille circonstance, la crise étant bel et bien morte aussi morte que l'est Jules César—mais